



# LA DOMBES FORESTIÈRE

Collection : CARNETS D'UNITÉ DE PAYSAGE // 2018 // n°9



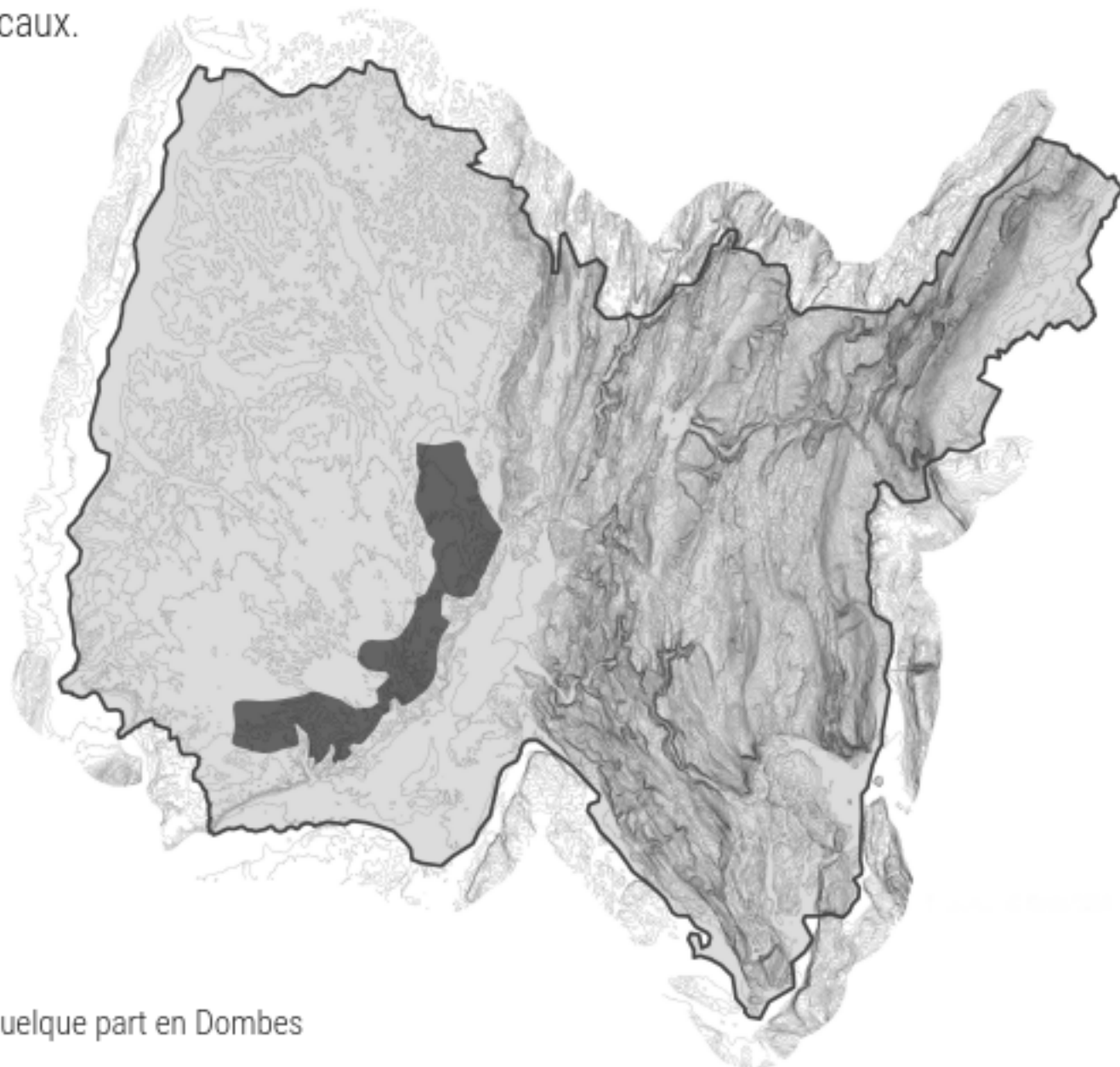


# Carnet d'unité de paysage

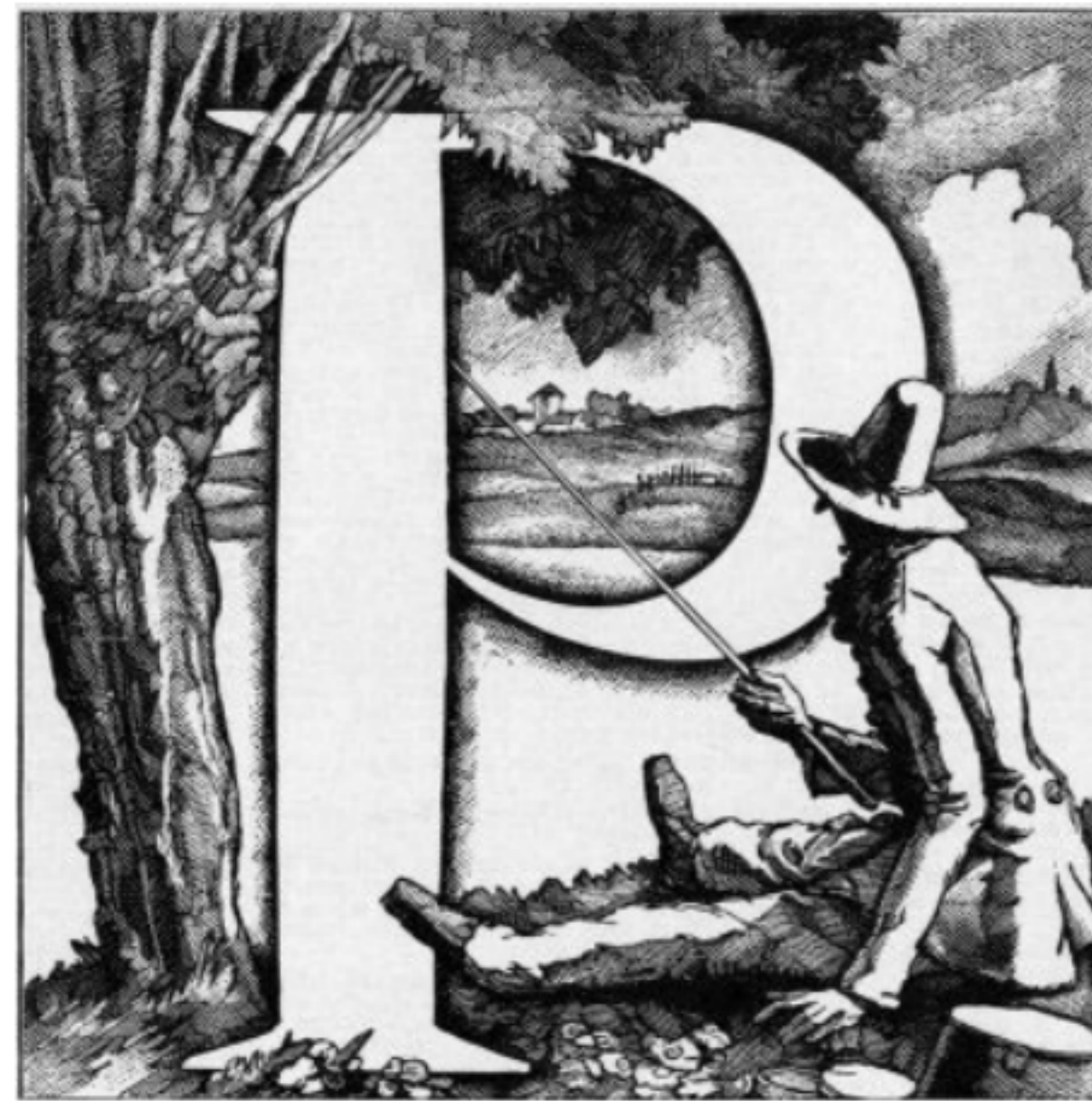
Ce carnet s'inscrit dans la collection *Carnet d'unité de paysage de l'Atlas des Paysages de l'Ain*. Il fait partie de la série de carnets s'intéressant aux cinq unités composant le Pays "plateau de la Dombes".

Ce carnet propose des repères pour **Connaître** le paysage de la Dombes forestière. Il est aussi destiné à **Agir** et à accompagner la mise en œuvre des projets locaux.

LA DOMBES  
FORESTIÈRE



Légende couverture : quelque part en Dombes

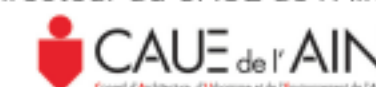


## Unité de la Dombes forestière

Une unité de paysage est une partie continue de territoire cohérente d'un point de vue paysager. Elle fait sens pour les populations à l'échelle de l'aire d'étude. L'identification d'une unité de paysage s'appuie sur la caractérisation et la qualification du paysage. Sa localisation et ses particularités lui confèrent sa singularité. Une unité de paysage est circonscrite par des limites qui peuvent être nettes ou progressives. La définition de ces limites est un travail parfois délicat. Ces limites ne sont que rarement des limites administratives.

*(Ministère de l'écologie et du développement durable dans les atlas de paysages, méthode pour l'identification, la caractérisation et la qualification des paysages, 2015)*

Directeur de publication : Bruno LUGAZ, directeur du CAUE de l'Ain  
Atlas des paysages 2018





# Sommaire

## CONNAITRE

- Présentation de l'unité
- Description d'ensemble
- Les caractères de l'unité
- Traits et portrait
- Habiter le paysage : les villes et villages

## AGIR

- D'Hier à aujourd'hui... et demain ?
- Objectif de qualité de paysage
- Quand les élus s'emparent de la qualité du paysage





# CONNAITRE

## Présentation de l'unité - Délimitation



### La Dombes forestière se situe à le rencontre de 5 unités.

- au nord : L'agglomération de Bourg-en-Bresse est contenue par la forêt de Seillon, qui marque l'amorce Nord de la frange boisée de la Dombes forestière,
- à l'est : Cette unité forme le départ du plateau de la Dombes et ainsi la transition avec les 2 Pays de la petite montagne du Revermont (les coteaux) et de la Plaine de L'Ain (côtière de l'Ain et du Rhône),
- au sud : les paysages s'ouvrent et les infrastructures se révèlent annonçant la rentrée dans la Dombes ouverte et la proximité de l'agglomération lyonnaise,
- à l'ouest : La présence croissante des étangs ainsi que la fragmentation progressive des bois offrent une transition douce avec la Dombes des étangs.

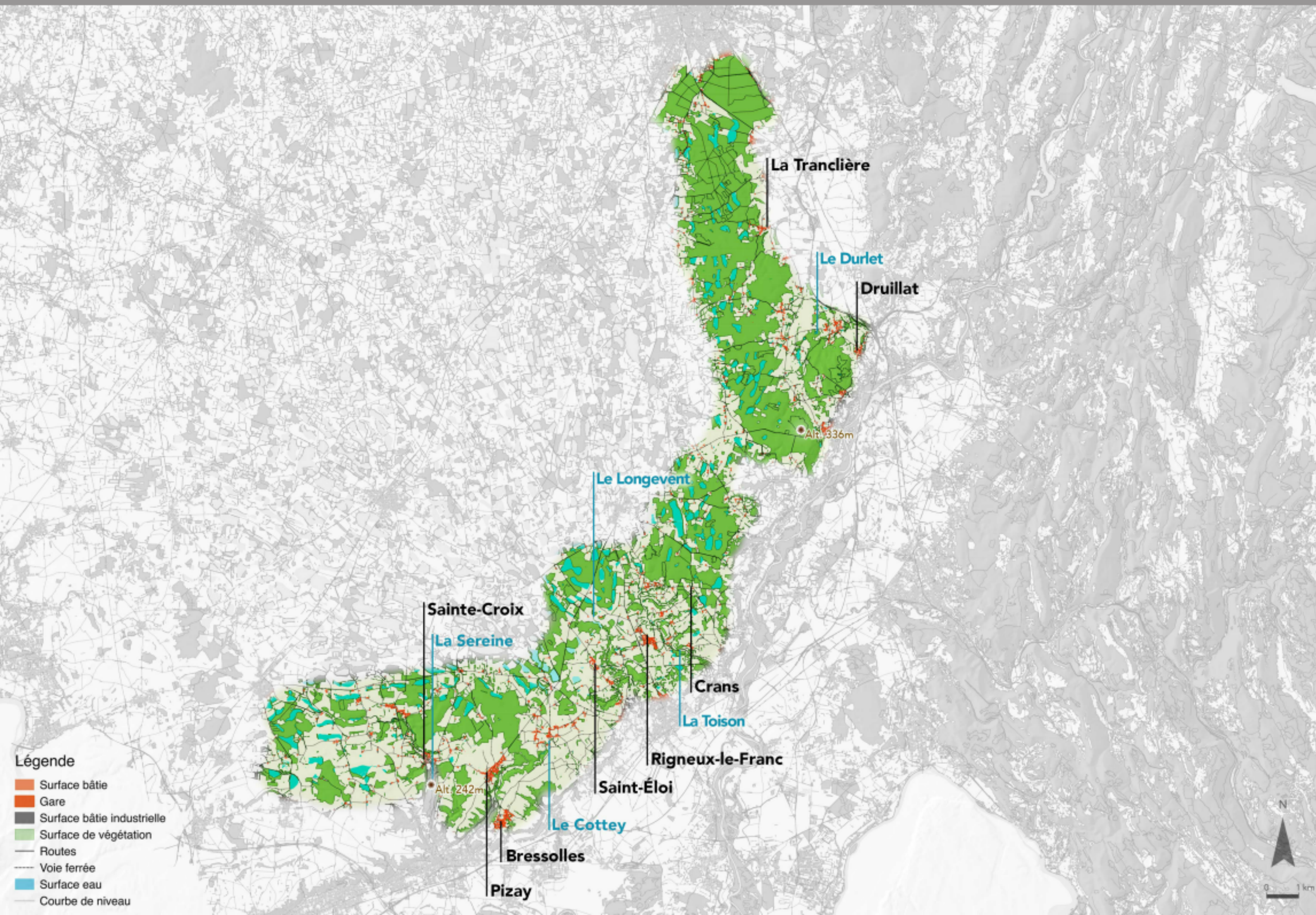
### Comment délimiter les unités de paysage ?

La position est la nature des limites font l'objet d'un travail collectif. Sur le terrain les unités se dessinent en fonction des reliefs marqués ou d'un usage de l'espace contrastés. Souvent les unités sont progressives, donnant lieu à un paysage qui mélange des caractéristiques issues de deux unités voisines.



# CONNAITRE

## Présentation de l'unité - Carte



### Les communes...

Bourg-Saint-Christophe // Bressolles  
// Certines // Chalamont // Châtenay  
// Châtillon-la-  
Palud // Crans // Dompierre-sur-  
Veyle // Druillat // Faramans // La  
Tranclière // Le Montellier // Lent //  
Meximieux // Mionnay //  
Montagnat // Montluel // Péronnas  
// Priay // Rigneux-le-Franc // Saint-  
André-de-Corcy // Sainte-Croix //  
Saint-Éloi // Servas // Tramoyes //  
Varambon // Villette-sur-Ain //  
Villieu-Loyes-Mollon

### Les lacs et rivières ...

Le Cottey // Le Duret // Le Longevent  
// La Sereine // La Toison // Quelques  
étangs et biefs complètent ce  
réseaux hydrographique



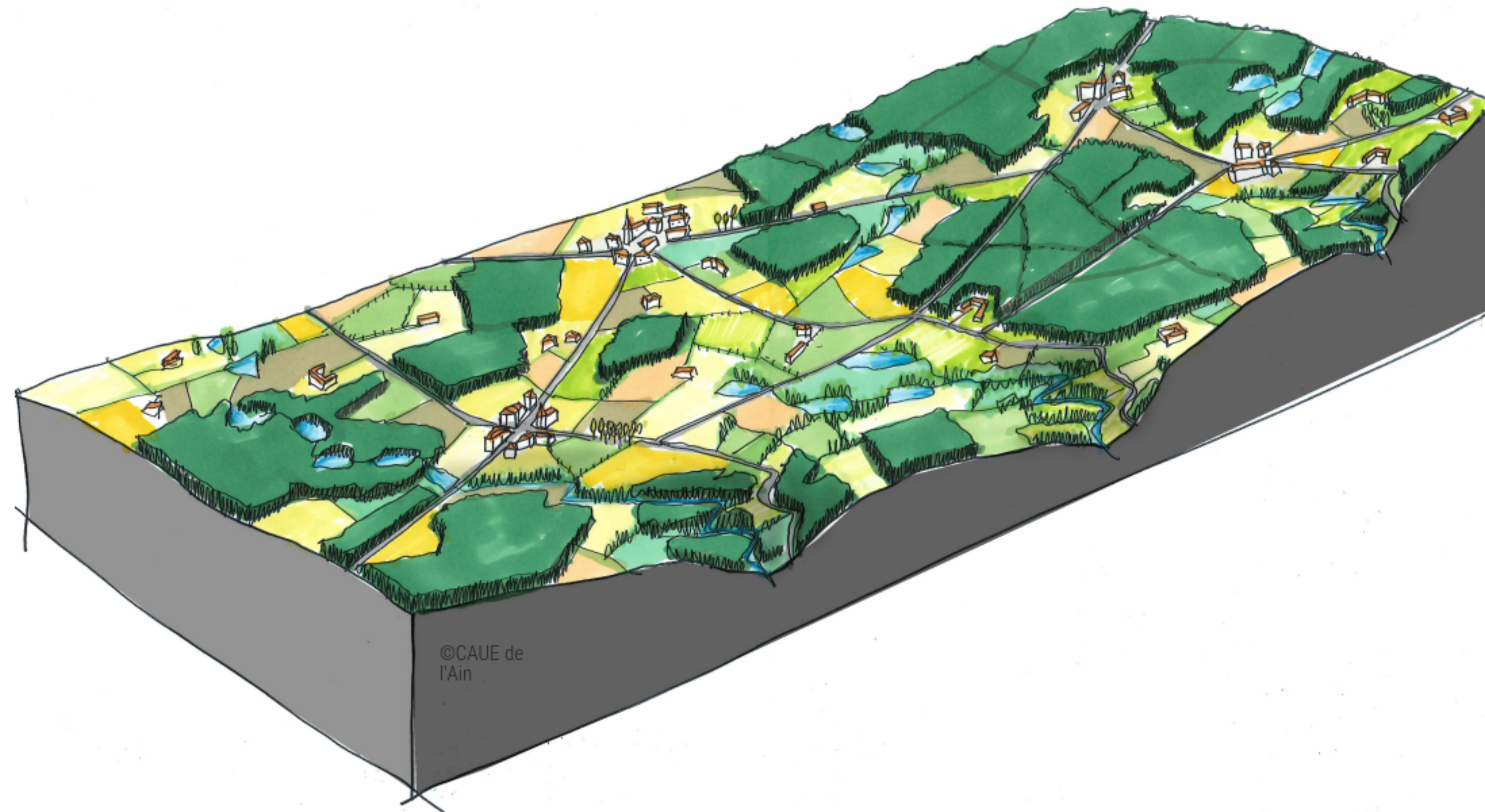
# CONNAITRE

## Description d'ensemble

### LA DOMBES FORESTIÈRE

Territoire charnière entre des coteaux et le reste du plateau de la Dombes, la Dombes forestière remplit bien son rôle de lisière, par définition très diversifié. En effet, on trouve sur cette unité de nombreux usages, témoins des exploitations variés qui ont traversés le temps. Entre les étangs et forêts, en passant par les prairies et les champs de céréales, on y trouve des villages encore aujourd'hui ruraux, préservés.

L'absence de grandes routes traversantes favorise sa discrétion et la rende plutôt méconnue.





# CONNAITRE

## Description d'ensemble





# CONNAITRE

**Traits et portrait** - Un territoire vallonné très boisé





# CONNAITRE

**Traits et portrait** - Les étangs sont cachés par les forêts





# CONNAITRE

**Traits et portrait** - Les prairies accueillants les chevaux ou les vaches maintiennent les paysages ouverts





# CONNAITRE

**Traits et portrait** - Les anciennes fermes en pisée sont isolées et ponctuent le paysage





# CONNAITRE

**Traits et portrait** - Les étangs, les boisements, et les prairies forment un paysage variés et diversifiés. Gage de qualité



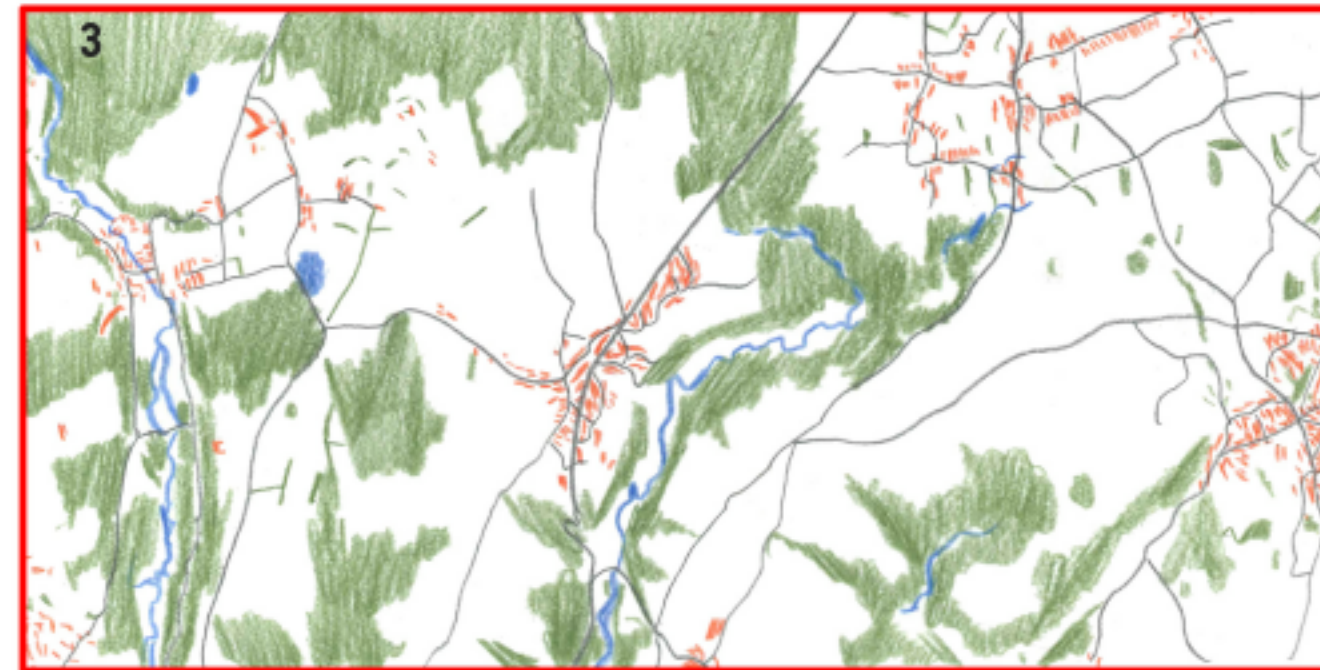
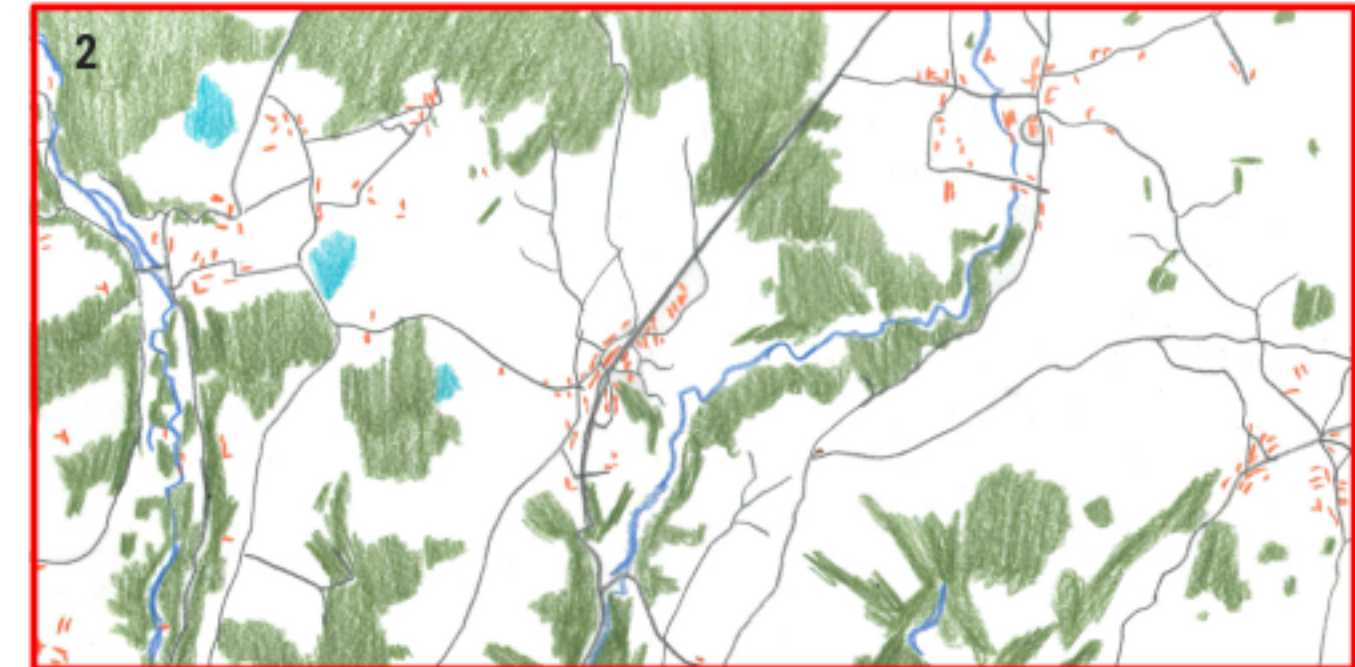
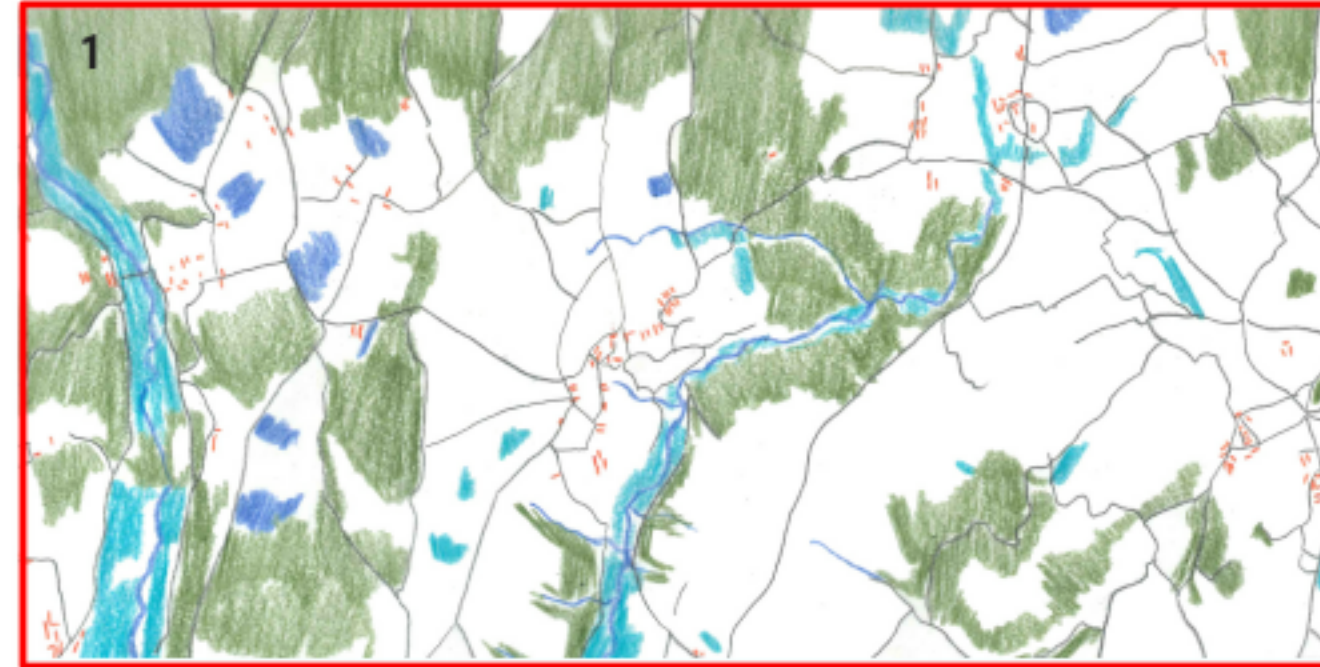


# Évolution du tissu urbain

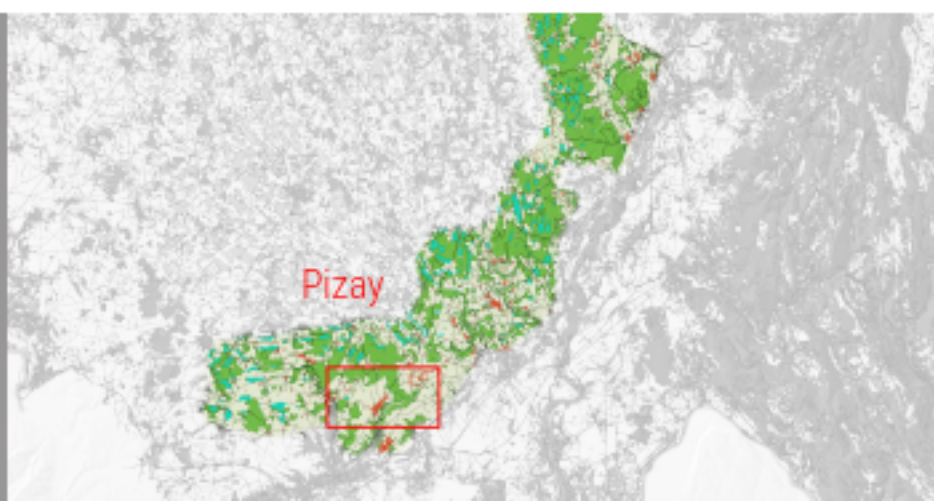
1. Etat Major (1820-1866)
2. IGN (1950)
3. IGN (Géoportail 2015)
4. Et demain ?

## Légende

-  Infrastructure de transport
-  Surface bâtie
-  Surface de forêt
-  Cours d'eau  
Etangs
-  Zone Humide



Comme on peut le voir grâce à ces cartes, la superficie des forêts a ponctuellement diminué.  
Le nombre d'étangs a quand à lui diminué.  
Et les villages se sont doucement étendus le long des routes



## AGIR

D'hier à aujourd'hui ... et demain? -

Regarder en arrière pour orienter nos actions à venir



A venir :

## Bloc diagramme illustrant les objectifs de qualité de votre paysage :

### **Formulons ensemble des objectifs de qualité paysagère de votre unité !**

La loi inscrit la prise en compte des paysages dans les documents d'urbanisme par une approche concrète et opérationnelle qui ne se limite pas à des préservations des paysages remarquables. Les paysages sont le fruit des interactions entre l'Homme et son milieu. Ces évolutions reflètent ainsi le fonctionnement d'une société, son dynamisme économique et la prise en compte de son environnement.

Vous révisiez votre PLU ou élaborez votre PLUI, vous souhaitez valoriser vos paysages intercommunaux, vous voulez sensibiliser vos élus ou vos habitants aux paysages et conduire leurs transformations ?

### **Contactez le CAUE de l'Ain afin de définir les objectifs de qualité de paysages de votre territoire**

**Un objectif de qualité de paysage** désigne la formulation par les autorités publiques compétentes, pour un paysage donné, des aspirations des populations en ce qui concerne les caractéristiques paysagères de leur cadre de vie. *Source : Convention européenne du paysage*

## **AGIR**

Objectif de qualité de paysage pour cette unité :

**- A définir ensemble si vous le souhaitez -**



Crédits photos : sauf mentions contraires, © CAUE de l'Ain  
Remerciements à tous les membres du Comité de Pilotage de l'Atlas des PAYSages de l'Ain.



CAUE de l'Ain

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Ain

Maison de l'Habitat  
34, rue Général Delestraint  
01000 Bourg-en-Bresse

[www.caue01.org](http://www.caue01.org)

[www.atlasdespaysagesdelain.com](http://www.atlasdespaysagesdelain.com)